



L'EPTB en ACTION

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2025**



EPTB
CHARENTE
Établissement Public Territorial
de Bassin Charente

LES MISSIONS DE
L'**EPTB** Charente
p4-5

L'**année**
EN images
p6-7

Gestion DE LA
ressource EN **eau**
p8-13

Prévention
DES inondations
p14-19

Poissons
migrateurs
/ milieux aquatiques
p20-25

Qualité
DE l'eau
p26-31



© Stéphane Charbeau - Photo Cognac

SAGE DU bassin
DE LA Charente
p32-37

Communication
ET sensibilisation
p38-41

Compte
administratif
p42

L'équipe
de **L'EPTB**
p43

LES **membres**
DE L'EPTB Charente
p43

Rapport d'activité 2025

Directeur de la publication : Jean-Claude Godineau

Conception Graphique : women and men

Impression : Imprimerie IRO

Crédits Photos : Photo de couverture : Stéphane Charbeau - Photo Cognac - Reste du document : EPTB Charente sauf mention contraire.



Édito

DU président

L'année 2025 a été riche en réalisations et avancées au service du bassin de la Charente.

En matière de prévention des inondations, la démarche de réduction de vulnérabilité Charente alabri progresse à un bon rythme, avec déjà plus de 330 diagnostics réalisés sur les 5 Communautés de communes et d'agglomération du fleuve Charente entre Saint-Yriex et la Vallée. Les inondations récurrentes de ces dernières années nous ont conduit à renforcer nos moyens pour répondre à l'attente légitime des sinistrés.

Concernant la gestion de l'étiage, des travaux importants ont pu être réalisés sur le barrage de Lavaud avec le changement de la vanne guillotine. Le karst de la Rochefoucauld a également été instrumenté, avec l'appui de spéléologues, ce qui apportera une information précieuse sur son fonctionnement et permettra de mesurer l'impact d'éventuels aménagements visant à ralentir sa vidange.

Deux Projets de Territoires pour la Gestion de l'Eau (PTGE) ont été validés en 2025 sur les bassins Charente aval Bruant et Seugne. Il convient désormais de les mettre en œuvre pour rétablir un équilibre quantitatif sur ces territoires.

Concernant la préservation des poissons migrateurs, la cellule migrateurs Charente-Seudre



a évolué dans son partenariat en 2025 et élaboré un nouveau programme 2026-2031, tourné vers l'action.

S'agissant de la préservation de la ressource en eau, l'année 2025 a été marquée par la mise en œuvre du dispositif de paiement pour services environnementaux (PSE) sur les bassins Bandiat, Bonniere et Tardoire, et visant à préserver la qualité de la Touvre, si stratégique pour l'ensemble du bassin de la Charente.

L'ensemble de ces actions soulignent le positionnement de l'EPTB, outil de solidarité entre les territoires. C'est ce qui fédère ses membres, et a permis l'adhésion en 2025 du Syndicat des Bassins Argenton, Izonne et Son-Sonnette (SBAISS), et du Syndicat Mixte des bassins Bandiat-Tardoire (SYMBA-BT). Désormais tous les syndicats de bassin du territoire sont membres de l'EPTB Charente, renforçant sa légitimité d'action, au service du bassin versant de la Charente.

“
Les inondations récurrentes de ces dernières années nous ont conduit à renforcer nos moyens pour répondre à l'attente légitime des sinistrés.”



Jean-Claude GODINEAU
Président de l'EPTB Charente

L'EPTB Charente

Notre territoire



Créé en 1977, l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Charente a pour objectif de promouvoir la gestion de l'eau à l'échelle du bassin de la Charente.

NOS missions



Forêt



Prairie et culture



Zone marécageuse



Zone humide



Activités d'élevage



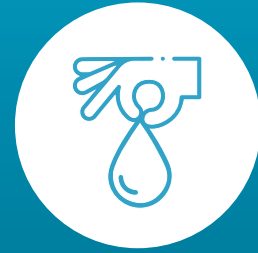
Conchyliculture



Poissons migrateurs



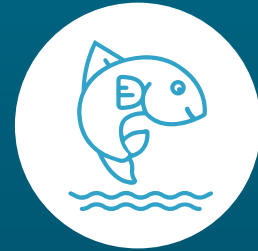
Vignoble du cognaçais



Gestion de la ressource en eau



Prévention des inondations



Poissons migrateurs



Reconquête de la qualité de l'eau



SAGE du bassin de la Charente

L'année EN images

Mars-avril

Adhésion de tous les syndicats de bassin

À la suite de l'adhésion, en mars, du syndicat
des bassins Argenton, Izonne et Son-Sonnette

(SBAISS), le Syndicat
Mixte des bassins
Bandiat-Tardoire
(SYMBA-BT) a rejoint
l'EPTB Charente en
avril. L'ensemble des
syndicats de bassin
du territoire sont
désormais membres
de l'EPTB Charente !



Avril

Concours "J'agis pour préserver l'eau"

Organisé dans le cadre
du programme Re-Resources
en collaboration avec Eau 17 et
la Communauté d'agglomération
de La Rochelle, il met à l'honneur
les initiatives locales d'agriculteurs
et de communes en faveur
de la préservation de l'eau.



Juin

Suivi par ADN environnemental

Afin d'étudier l'évolution
du front de migration des
aloses sur le fleuve Charente,
des prélèvements d'eau
sont réalisés et analysés
pour détecter leur ADN et
confirmer leur présence.



Septembre

Marches du Fleuve

À l'occasion de la Journée Mondiale du nettoyage de la planète, une journée citoyenne de ramassage des déchets a été organisée par l'EPTB Charente autour du Lac de Lavaud.



© Entreprise Tétraèdre Sud



Novembre

Exocrise dans le cadre du résilience Tour

À l'occasion du Résilience Tour en Charente et Charente-Maritime, une matinée de prévention aux inondations dédiée aux collectivités du bassin de la Charente a été réalisée, conclue par la réalisation d'un exercice de gestion de crise.

Novembre

Instrumentation du karst de la Rochefoucauld

Afin d'améliorer les connaissances sur le karst de La Rochefoucauld, une instrumentation au cœur de deux cavités naturelles a été réalisée en partenariat avec le Comité Départemental de Spéléologie de Charente.



Décembre

Nouvelle vanne pour le barrage de Lavaud

Pour améliorer l'efficacité des lâchers du barrage de Lavaud pour les petits débits, la vanne guillotine a été remplacée.

1 Gestion DE LA ressource EN eau

PARTICIPATION À **11** COMITÉS DE SUIVI OPÉRATIONNEL DE L'ÉTIAGE



DE REMPLISSAGE DES BARRAGES AU PLUS BAS DE L'ANNÉE (+61% PAR RAPPORT À LA MÉDIANE)



2 PROJETS DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU (PTGE) VALIDÉS



42,3°C

TEMPÉRATURE MAXIMALE MESURÉE À ANGOULÊME EN AOÛT



3,28 m³/s

DÉBIT JOURNALIER LE PLUS BAS (À VINDELLE LE 9 AOÛT)

PRINCIPAUX SUIVIS ET TRAVAUX RÉALISÉS :

Remplacement de la vanne guillotine

En décembre 2025, une nouvelle vanne guillotine (fabriquée en 2024) a été installée sur le barrage de Lavaud pour améliorer l'efficacité des lâchers. La conduite a également été décapée et repeinte. Des travaux de remplacement de la conduite amont, affectée par une corrosion avancée, sont prévus en 2026.



Rénovation de la signalisation nautique

Afin de faciliter la lecture des panneaux de signalisation nautique, les plus abîmés d'entre eux ont fait l'objet d'un resurfaçage à l'automne 2025.



© Lifting-signalisations

Gestion foncière avec la commune de Videix

Pour améliorer la gestion des berges et assurer la continuité du cheminement autour du lac de la Guertlie, l'EPTB Charente a acquis de nouvelles parcelles sur la commune de Videix. Des chemins pédestres seront aménagés en 2026 en partenariat avec la commune. En parallèle, une étude foncière a été réalisée avec la SAFER afin d'interroger les propriétaires riverains du lac en vue de futurs échanges parcellaires.



PARCELLES ACQUISES EN BORD DE GUERTLIE

Remplacement des barrières autour du lac

Suite à des actes de vandalisme, une dizaine de barrières ont dû être remplacées ou réparées en décembre pour limiter l'accès aux berges par les véhicules motorisés et protéger les cyclistes et randonneurs.



Mesures topographiques

Tous les 3 ans, des mesures topographiques sont réalisées sur la digue principale de l'ouvrage pour surveiller son comportement face à d'éventuels tassements ou déplacements horizontaux. Cette année, la campagne a été réalisée en octobre, à retenue basse. Il n'y a pas d'évolution depuis la dernière campagne (moins de 50 mm de mouvements depuis la construction de l'ouvrage en 1988).



GESTION ET ENTRETIEN DU BARRAGE DE LAVAUD



La Visite Technique Approfondie (VTA) annuelle du barrage principal de Lavaud s'est tenue le 18 décembre 2025, avec l'appui du bureau d'études SUEZ Consulting, spécialiste du suivi des ouvrages hydrauliques. Elle a mis en évidence une structure saine, une surveillance et un entretien adaptés de l'ouvrage participant à son bon état.

GESTION DE L'ÉTIAGE SUR LE BASSIN DE LA CHARENTE EN 2025

L'EPTB a participé à plusieurs instances de gestion structurelle, en 2025 :

- Comité consultatif de l'OUGC Cogest'eau (14 février) ;
- Comité Ressource en Eau interdépartemental (10 avril) et départemental de la Charente-Maritime (28 avril).

L'EPTB Charente participe également chaque semaine aux Comités de Suivi Opérationnel de l'Étiage (CSOE) organisés par les services de l'Etat de la Charente, pour échanger sur la gestion de

l'étiage avec les acteurs concernés (DDT, OFB, Département, Charente Eaux, Fédération de pêche, OUGC, chambre d'agriculture).

En 2025 ce comité a été réuni à 11 reprises dès le 24 juin compte tenu des conditions climatiques caniculaires. À chaque session, l'EPTB Charente a présenté l'état du stock des barrages et les simulations hydrologiques réalisées deux fois par semaine, soit une trentaine de prévisions hydrologiques sur toute la campagne.



TOUTES LES DONNÉES DE SUIVI DE LA RESSOURCE EN EAU SONT CONSULTABLES SUR : **WWW.FLEUVE-CHARENTE.NET/LES-DONNEES-SUR-LEAU/SUIVI-DE-LETIAGE**

LE KARST DE LA ROCHEFOUCAULD

Essentiel pour l'approvisionnement en eau potable du Grand Angoulême, le Karst de la Rochefoucauld régule aussi de manière importante le débit de la Charente et participe à la dilution de ses eaux.

En 2025, l'étude des solutions visant à optimiser sa capacité à soutenir le fleuve en étiage a été finalisée. Présentés aux acteurs du territoire, ses résultats ont conduit au choix des mesures suivantes :

- Utilisation d'anciennes carrières du bassin versant de la Tardoire pour le soutien d'étiage ;
- Surélévation du fil d'eau à l'aval immédiat des sources de la Touvre pour mettre en charge le karst et ralentir sa vidange (diguettes amovibles ou gestion des herbiers aquatiques) ;

- Aménagement ou effacement des étangs sur le socle granitique.

Parallèlement, l'EPTB Charente a instrumenté deux cavités naturelles du karst, en lien avec des drains karstiques, avec le concours de l'entreprise Tétraèdre Sud et des spéléologues du Comité

Départemental de Spéléologie de la Charente (CDS16). Des sondes y ont été installées pour suivre en temps réel le niveau d'eau, la conductivité et la température. Ces données permettront de mieux comprendre le remplissage et la vidange du karst et d'évaluer l'impact d'éventuels aménagements.



Équipement d'une cavité karstique

SOUTIEN D'ÉTIAGE PAR LES BARRAGES DE LAVAUD ET MAS CHABAN

Grâce à l'expertise de l'EPTB Charente et du Département de la Charente, le soutien des débits de la Charente a été assuré tout au long de la campagne 2025 sans jamais franchir le Débit Objectif d'Étiage (DOE) à Vindelle.

Malgré un début de campagne marqué par un temps sec et caniculaire avec une ouverture des barrages précoce (13 juin), la gestion efficace du stock et quelques épisodes pluvieux ont permis de préserver le bon état des milieux aquatiques et l'ensemble des usages, tout en conservant un stock en fin de campagne ($\approx 40\%$ au 29 septembre) supérieur à la médiane ($\approx 20\%$ à cette période).

Ce travail collaboratif, mené par l'EPTB Charente avec l'ensemble de ses partenaires, a ainsi permis un soutien des débits efficace et bénéfique pour le fleuve Charente et ses usages.



BILAN DE L'ÉTIAGE 2025 DÉTAILLÉ, CONSULTABLE SUR : WWW.FLEUVE-CHARENTE.NET/LES-DONNEES-SUR-LEAU/SUIVI-DE-LETIAGE/BILANS-DE-LE-TIAGE



Évolution du débit mesuré à la station hydrométrique de Vindelle au cours de l'étiage 2025

DÉVELOPPEMENT DE LA PLATEFORME E-TIAGE CHARENTE

Dans le cadre de sa mission de gestion de l'étiage, l'EPTB Charente a développé en 2016 la plateforme E-tiage, qui rend accessibles l'ensemble des données sur la ressource en eau du bassin de la Charente (débit, piézométrie, pluviométrie, etc.).

En 2025, de nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées pour l'améliorer, telles que :

- Basculement des données piézométriques en mètre NGF et développements associés ;
- Ajout des chroniques piézométriques ;
- Amélioration du zoom sur les graphiques des années antérieures ;
- Intégration des logos en filigrane sur les graphiques.



POUR ACCÉDER À L'APPLICATION : WWW.CHARENTE.E-TIAGE.COM



LE PLAN D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : CHARENTE 2050

En 2025, la démarche Charente 2050 s'est poursuivie par le lancement de plusieurs études visant à approfondir certaines actions du plan d'adaptation.

Une étude de préfaisabilité sur l'augmentation des capacités du barrage de Lavaud a ainsi été engagée. Elle

vise à analyser plusieurs scénarios de réhausse et de curage de l'ouvrage afin de sélectionner trois scénarios contrastés intégrant des enjeux hydrauliques, environnementaux, techniques et socio-économiques.

Par ailleurs, une étude a été lancée pour

mobiliser les zones d'expansion de crue de la Charente entre Mansle et Saintes. Elle s'inscrit dans une approche globale de gestion de l'eau, avec un double objectif : prévenir les inondations et soutenir l'étiage. Un état des lieux et un diagnostic sont en cours.

Enfin, le travail sur les indicateurs « Eau et Climat » s'est poursuivi. Ces indicateurs permettent de suivre, à l'échelle du bassin, l'évolution des principaux paramètres climatiques et hydrologiques (température, précipitations, sécheresse...).



ILS SERONT CONSULTABLES ET MIS À JOUR ANNUELLEMENT SUR LE SITE : WWW.CHARENTE2050.FR



Exemple d'une zone d'expansion de crue

PTGE CHARENTE AVAL BRUANT ET SEUGNE

En 2025, les PTGE Charente aval Bruant et Seugne sont entrés en phase de mise en œuvre, après leur validation par le Préfet de la Charente-Maritime et par la Commission Locale de l'Eau le 17 janvier 2025. Cette première année opérationnelle a permis de structurer le travail avec l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire et d'engager concrètement les premières actions. Au-delà de l'animation et de la concertation, des démarches de sensi-

bilisation ont été engagées et plusieurs projets opérationnels initiés.

Ces projets visent le déploiement, à compter de 2026, de mesures d'économies d'eau à destination des collectivités, des citoyens et des acteurs économiques. Un travail spécifique est également engagé avec la profession agricole, s'appuyant notamment sur des outils techniques et des démonstrations de terrain.



DOCUMENTS ET INFORMATIONS SUR : WWW.FLEUVE-CHARENTE.NET/DOMAINES/PROJETS-DE-TERRITOIRE



Comité de territoire du PTGE Seugne à Pons



Présentation des travaux de gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) de la CARO (COTER Charente aval Bruant, à Rochefort)



PAGQ DE L'AUGE, DE L'ARGENCE, DE LA NOUÈRE ET DU BIEF

Sur le bassin de la Charente, classé en Zone de Répartition des Eaux (ZRE), l'EPTB Charente met en œuvre des Programmes d'Actions pour la Gestion Quantitative (PAGQ) sur plusieurs bassins versants prioritaires : la Nouère, l'Argence, l'Auge et le Bief.

Suite à la définition de leurs stratégies, les PAGQ sont entrés en phase opérationnelle. En 2025, les premières actions ont permis de concrétiser les partenariats établis sur le territoire.

Le Plan de Gestion Agro-Environnementale (PGAE) de Gourville a, par exemple, été lancé sur un sous-bassin de l'Auge. Un diagnostic de terrain en a été réalisé pour identifier les axes de ruissellement et les secteurs sensibles à l'érosion. Des aménagements opérationnels (bandes enherbées, haies, ouvrages de ralentissement) ont été définis et proposés aux agriculteurs ainsi qu'à la commune, afin de favoriser l'infiltration, la rétention d'eau dans les sols et la réduction du ruissellement. Cette démarche collective associe le SMABACAB, la Fédération départementale de chasse de la Charente, les agriculteurs concernés et la commune de Rouillac (commune de rattachement de Gourville).

Dans le cadre de l'axe « milieux aquatiques » du PAGQ du Bief, le SMABACAB a également engagé la renaturation d'un affluent sur près de 250 mètres, avec la restauration du lit et des berges et la création d'une noue d'infiltration. Ces travaux ralentissent les écoulements, favorisent l'infiltration et limitent les apports directs au cours d'eau en période de pluie, améliorant ainsi le fonctionnement hydromorphologique du cours d'eau et réduisant les pressions liées au ruissellement.

Enfin, en 2025, les territoires des PAGQ et du PTGE Charente aval Bruant et Seugne ont vu l'ouverture d'un nouveau périmètre pour le dépôt d'un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) à enjeu eau. L'objectif est d'y déployer des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) adaptées aux spécificités locales avec un objectif d'engagement de 2 300 hectares au service d'une gestion durable de la ressource en eau.

©SMABACAB



Ruissellement sur le bassin versant de Gourville

PTGE AUME-COUTURE : POURSUITE DES ACTIONS ENGAGÉES

Engagée en 2018, la mise en œuvre du PTGE Aume-Couture s'est poursuivie en 2025 dans la continuité des actions engagées.

Plusieurs actions ont été déployées sur le territoire :

- Animations scolaires et grand public
- Conseil à l'irrigation
- Poursuite des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)
- Restauration hydromorphologique par le SMABACAB.

L'année 2025 a aussi été marquée par la finalisation du bilan du programme d'actions 2018-2024. Ce bilan a permis d'évaluer les actions menées, d'identifier les résultats obtenus et les points de vigilance pour orienter la suite de la démarche PTGE.



Renaturation d'un affluent du Bief



©SMABACAB

2 Prévention DES inondations

PROGRAMME D'ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI)



**470 ÉLÈVES
SENSIBILISÉS**

AU RISQUE PAR LA
PIÈCE/EXPOSITION
« BIENTÔT LA VAGUE »



6

RÉUNIONS

DE SUIVI

(COMITÉ TECHNIQUE
ET COMITÉ DE PILOTAGE)

ET 2 RÉUNIONS DE
CONCERTATION

CHARENTE ALABRI



**329
DIAGNOSTICS
RÉALISÉS**

(260 HABITATIONS /
54 ÉTABLISSEMENTS
RECEVANT DU PUBLIC)



**DOSSIERS
ENGAGÉS**

DONT 4 EN
TRAVAUX
FINALISÉS

ORGANISATION DE :



2 RÉUNIONS
PUBLIQUES
D'INFORMATION

7 COMMISSIONS
DE FINANCEMENT
(VALIDATION PROJETS TRAVAUX)

PAPI FLEUVE CHARENTE

« **Bientôt la vague** » : une pièce de théâtre pour sensibiliser au risque inondation

Entre le 18 novembre et le 1^{er} décembre 2025, l'EPTB Charente a organisé quatre représentations de la pièce de théâtre « **Bientôt la vague** », à destination de collégiens, à Angoulême, Cognac, Saintes et Breuil-Magné.

Inspirée de la pièce « **Quand viendra la vague** » d'Alice Zeniter et mise en scène par Marc Messenger (compagnie Le Héron à deux Becs), cette action visait à sensibiliser les jeunes au risque d'inondation et aux effets du changement climatique par le théâtre.

Chaque représentation était enrichie d'une exposition pédagogique adaptée au bassin versant de la Charente, et d'un recueil d'expériences des élèves, dont certains témoignages ont été intégrés à la pièce pour renforcer son impact. Des échanges avec les acteurs ont aussi permis de prolonger la réflexion sur les inondations, les solutions locales pour y faire face et l'importance des comportements

individuels face aux changements climatiques.

Au total, 470 collégiens issus de 8 établissements de Charente et Charente-Maritime ont été sensibilisés et sont devenus des relais d'information auprès de leur entourage.



Exposition et pièce de théâtre

Résilience Tour

Le Résilience Tour, initié par l'IRMA (Institut des Risques Majeurs) et l'AFPCNT (Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques), propose des actions de sensibilisation, d'information, de mise en situation et de formation sur le territoire français. À la suite de sa candidature, l'EPTB Charente a accueilli une des onze étapes de l'édition 2025, en Charente et Charente-Maritime, du 18 au 22 novembre.

Lors de cette étape, dix actions ont été déployées, dont trois co-organisées par l'EPTB Charente :

- Mardi 18 novembre 2025 : représentation du spectacle « **Bientôt la vague** » à Angoulême, destinée aux collégiens ;
- Mercredi 19 novembre 2025 : séminaire sur la gestion opérationnelle du risque inondation sur le bassin de la Charente, à destination des acteurs

locaux de la gestion des inondations (co-organisé avec la DREAL et la DDT de la Charente) ;

- Vendredi 21 novembre 2025 : matinée d'information sur les risques majeurs suivie d'un exercice de gestion de crise inondation, pour les élus et agents des collectivités (co-organisée avec l'IRMA, l'AFPCNT et SMACL Assurances).

Exercice de gestion de crise



Séminaire inondation



PAPI FLEUVE CHARENTE

Poursuite de la démarche Charente ALABRI

La démarche **Charente ALABRI**, visant à réduire la vulnérabilité du bâti face aux inondations du fleuve Charente, a poursuivi sa dynamique en 2025.

Issue d'une étude stratégique à l'échelle du bassin, elle accompagne particuliers, entreprises et collectivités dans la mise en œuvre de mesures de protection aux inondations. Près de 4 000 habitations et 520 activités exposées aux crues d'occurrence vingtennale du fleuve Charente (février 2021, décembre 2023) ont ainsi été recensées sur 53 communes de Charente et Charente-Maritime, réparties sur 5 EPCI : Grand Angoulême, Grand Cognac, Saintes Grandes Rives, l'agglo, Vals de Saintonge et Cœur de Saintonge.

L'EPTB Charente pilote et réalise en régie les diagnostics de vulnérabilité grâce à trois diagnostiqueurs et un technicien dédié à l'accompagnement des riverains. Parmi les mesures préconisées figurent : batardeaux, clapets anti-retour, rehausse des installations électriques ou occultation des aérations, avec un niveau de protection correspondant à la crue centennale de 1982.

Afin de favoriser l'adhésion des riverains, une campagne de communication a été menée avec les EPCI partenaires :

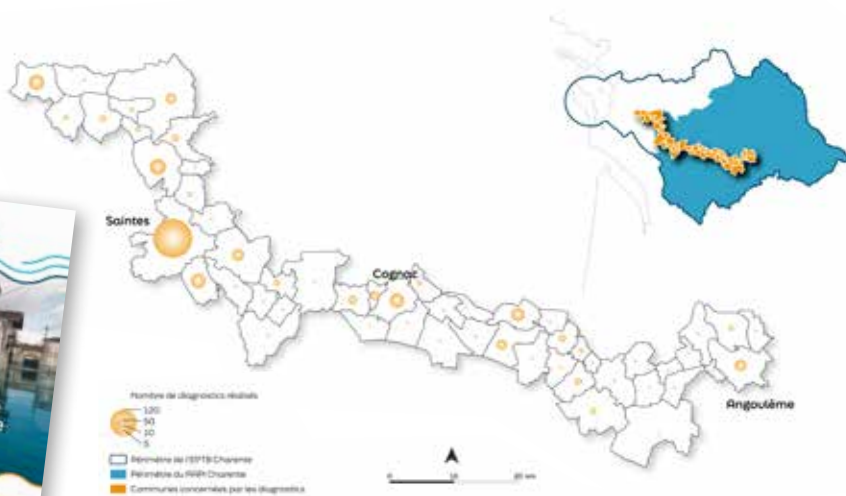
- Diffusion de flyers et affiches ;
- Réunions publiques ;
- Relais sur les réseaux sociaux ;
- Mise en ligne du site internet charentalabri.fr permettant aux habitants de vérifier leur éligibilité et de s'inscrire.



Réunion publique (Saint-Savinien)



Supports de communication de la démarche « Charente ALABRI » (flyer et affiche)



État d'avancement de l'opération Charente ALABRI en décembre 2025

En 2025, deux réunions publiques ont réuni près de 120 habitants à Saint-Savinien (17 septembre) et Saintes (30 septembre). Aux côtés des élus locaux et des représentants de l'EPTB Charente, elles ont permis de présenter la démarche et de relancer les inscriptions.

Au 31 décembre 2025, près d'un an et demi après le lancement du dispositif, 564 personnes sont inscrites, 329 diagnostics ont été réalisés et 96 projets de travaux sont en cours, dont 29 dossiers validés et 4 finalisés. Le programme de travaux peut être subventionné jusqu'à 100 % pour les particuliers et les entreprises de

moins de 20 salariés, selon les règles d'attribution des financeurs (État, Départements, EPCI). Pour les bâtiments publics, le taux de subvention peut atteindre 80 %.



Travaux de réduction de la vulnérabilité réalisés rue de Taillebourg à Saintes :
Pose de batardeaux, installation d'un clapet anti-retour et pose d'une cloison hydrofuge



Le POMSE : un document pour aider les établissements à mieux se préparer aux inondations

L'EPTB Charente a réalisé, avec l'appui du bureau d'études RisCrises, l'élaboration du POMSE – Plans d'Organisation et de Mise en Sécurité, destiné aux établissements publics et privés situés en zone inondable.

Ce document accompagne les établissements dans la préparation et la gestion d'une crue, en détaillant : les bons comportements, l'organisation interne, la mise en sécurité des occupants, les procédures d'évacuation ou de confinement, la coordination avec les secours, etc.

Le POMSE a été conçu pour être clair et facilement compréhensible, afin de faciliter l'application concrète de ses recommandations.

Il complète les dispositifs existants (diagnostics de vulnérabilité, PCS, DICRIM, etc.) et contribue à renforcer la résilience des établissements riverains du fleuve Charente.

Plan d'Organisation et de Mise en Sécurité (POMSE)



Diagnostiques de vulnérabilité des établissements recevant du public

La démarche pilote de diagnostics de vulnérabilité des établissements recevant du public (ERP), inscrite dans le cadre du PAPI d'intention, a été finalisée fin 2025.

À l'issue d'une première phase de concertation menée en 2023, 70 établissements sensibles ont été identifiés comme pouvant bénéficier d'un diagnostic sur le TRI* tels que : des musées, des établissements scolaires, des campings, des mairies, des bâtiments administratifs, etc.

Hiérarchisés selon la Directive Inondation et leur valeur patrimoniale, les établissements ont pour 38 d'entre eux été classés prioritaires, 19 en secondaires et 13 ont fait l'objet uniquement de levés topographiques pour disposer d'une cote d'inondation sur le premier plancher pour mise à connaissance.

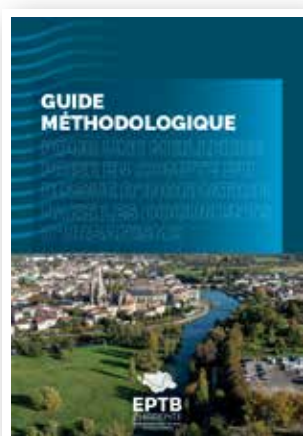
Après une première phase de diagnostics en 2024, l'opération s'est poursuivie en 2025 afin de couvrir un maximum d'établissements sensibles,

en priorisant les plus stratégiques. La phase terrain s'est déroulée de juillet à septembre 2025, et les derniers rapports ont été transmis aux collectivités propriétaires en fin d'année.

Au total, 57 diagnostics ont été réalisés, soit 81 % des établissements identifiés. Un rapport de synthèse a été produit, présentant les résultats et les perspectives de mise en œuvre des travaux, décliné dans de nouvelles fiches-actions intégrées au PAPI complet (2024-2030).



Diagnostic de vulnérabilité aux inondations auprès d'ERP



Parution du guide méthodologique « Urbanisme et inondation »

Dans le cadre du PAPI d'intention Fleuve Charente, et en cohérence avec les orientations du SAGE Charente, l'EPTB Charente a publié en 2025 un guide méthodologique dédié à l'intégration du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme et de planification.

Élaboré avec le bureau d'études Mayane, ce guide s'adresse prioritairement aux acteurs en charge des documents de planification territoriale (SCoT, PLU(i)), aux EPCI et aux syndicats de bassin compétents en matière de prévention des inondations. Il accompagne ces acteurs dans une meilleure prise en compte du

risque d'inondation au sein des stratégies d'aménagement et de développement du territoire.

Issu d'une démarche concertée associant les acteurs du bassin de la Charente, le guide propose une approche globale et territorialisée du phénomène d'inondation. Il fournit des éléments de diagnostic, des repères méthodologiques et des outils opérationnels pour faciliter l'articulation entre politiques d'urbanisme et objectifs de prévention des inondations.

Conçu comme une base de travail évolutive, ce document pourra être enrichi et actualisé en fonction des besoins du territoire, des retours d'expérience des acteurs et des évolutions réglementaires et techniques.



Canaux du marais de Brouage

PAPI D'INTENTION BROUAGE

Le PAPI d'intention Brouage poursuit sa mise en œuvre opérationnelle, avec l'élaboration de l'étude d'avant-projet visant à affiner la stratégie de protection rapprochée des personnes et des biens sur les communes de Moëze et Saint-Froult, face au risque de submersion marine. Cette étude est conduite par le Département de la Charente-Maritime, avec une maîtrise d'ouvrage déléguée à la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan.

Lancée en septembre 2025, elle comprend notamment des investigations de terrain (sondages géotechniques et levés topographiques) nécessaires pour définir les dimensions, la géométrie et le tracé de l'ouvrage, ainsi que son intégration aux voiries et aux paysages.

Par ailleurs, l'EPTB Charente a engagé une réflexion sur la préfiguration du futur PAPI complet. Cette démarche s'est traduite par l'organisation d'un comité de pilotage le 19 décembre 2025, permettant de stabiliser un projet de programme d'actions, qui sera finalisé en 2026 dans le cadre du dossier de candidature.

PAPI CHARENTE & ESTUAIRE

L'avenant n°3 du PAPI Charente & Estuaire, signé le 28 février 2024, prolonge le programme jusqu'au 31 décembre 2026 afin de finaliser les études pré-opérationnelles du schéma de protection de l'estuaire et d'assurer le financement des actions en cours.

Dans ce cadre, l'EPTB Charente a organisé plusieurs réunions pour cadrer et planifier le dépôt de l'avenant financier n°4 en 2026, destiné à engager les travaux de protection. Un comité de pilotage, tenu à Rochefort le 28 novembre 2025, a permis de faire le point sur l'avancement technique et financier du programme, les études en cours et les diagnostics de vulnérabilité du bâti sur la CARO, ainsi que sur les perspectives liées à l'avenant n°4.

Par ailleurs, la 14^e édition de la lettre d'information Inond'actions a été publiée pour valoriser les actions menées par les partenaires dans le cadre des trois PAPI du bassin de la Charente. Cette édition met en avant : la poursuite des travaux de dévasement du fleuve à Saint-Savinien, les premiers travaux de protection de l'estuaire à Rochefort, les actions de sensibilisation du public, ainsi qu'un focus sur le programme Charente ALABRI et l'étude avant-projet relative à la protection des communes de Moëze et Saint-Froult (marais de Brouage).

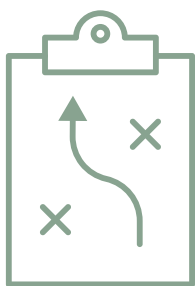


© CARO

Travaux de protection rapprochée (Rochefort)

3 Poissons migrateurs

26



**RÉCEPTEURS
INSTALLÉS**
POUR SUIVRE
LES ALOSES
(ENTRE ST SAVINIEN
ET CHÂTEAUNEUF)

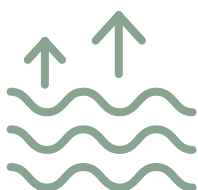


263 **ANGUILLES
ARGENTÉES**

MARQUÉES DANS LES
MARAIS DE LA SEUDRE
POUR UN SUIVI PAR
TÉLÉMÉTRIE PASSIVE

123 KM

FRONT DE COLONISATION
DES JEUNES ANGUILLES
(< 10CM) SUR LA CHARENTE,
LE PLUS HAUT DEPUIS 2017

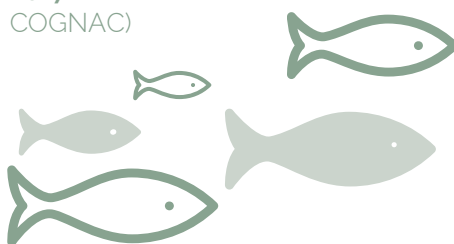


4 221
GÉNITEURS

D'ALLOSES FEINTES
SONT VENUS
SE REPRODUIRE
À TAILLEBOURG

4
GÉNITEURS

DE LAMPROIES
MARINES OBSERVÉS
À CHÂTEAUNEUF
(1^{ÈRE} OBSERVATION DEPUIS
2017 EN AMONT DE
COGNAC)



209 KM



FRONT DE MIGRATION
DES LAMPROIES
MARINES À AMBÉRAC
(RECONQUÊTE DE
+77%)

LA CELLULE MIGRATEURS CHARENTE-SEUDRE

L'année 2025 marque la cinquième et dernière année du programme pluriannuel 2021-2025 de la Cellule Migrateurs Charente-Seudre (CMCS), issue du partenariat entre l'EPTB Charente, l'association MIGADO (Migrateurs Garonne Dordogne Charente Seudre) et CAPENA (Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement de Nouvelle-Aquitaine).

Ce programme vise à améliorer la circulation et l'état des populations d'anguilles, d'aloses (grande et feinte), de lamproies (marine et fluviatile), de saumon atlantique et de truite de mer.

Cette année a aussi été consacrée à la préparation du futur programme d'actions 2026-2031, élaboré en concertation avec les partenaires techniques et financiers. Présenté lors du comité de pilotage du 12 septembre 2025, ce nouveau programme sera mis en œuvre par l'EPTB Charente et CAPENA.



**RAPPORT TECHNIQUE
2024 (PUBLIÉ EN 2025)
DISPONIBLE SUR :
[WWW.FLEUVE-CHARENTE.NET/
DOMAINES/LA-PRESERVATION-
DES-POISSONS-MIGRATEURS/
PROJET/DOCUMENTATION](http://WWW.FLEUVE-CHARENTE.NET/DOMAINES/LA-PRESERVATION-DES-POISSONS-MIGRATEURS/PROJET/DOCUMENTATION)**

LA RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Appui technique

Comme chaque année, la CMCS a accompagné les propriétaires et gestionnaires d'ouvrages hydrauliques (Départements, syndicats de bassins, propriétaires privés, etc.) engagés dans des projets de restauration de la continuité écologique. Comités techniques, suivis de chantiers, appuis techniques, échanges avec les acteurs locaux et actions de communication sont autant d'actions ayant mobilisé les agents de la Cellule cette année.

Amélioration de la transparence migratoire des barrages

En 2022, l'EPTB Charente a porté, avec les Départements de la Charente et de la Charente-Maritime, une étude sur les barrages de Crouin et de Bagnolet (fleuve Charente) ainsi que sur celui de Carillon, à l'entrée du bassin de la Boutonne, afin d'évaluer leur franchissabilité par les poissons migrateurs et d'identifier des pistes d'amélioration de la continuité écologique.

Dans ce cadre, un suivi régulier de la gestion des ouvrages a été engagé en 2025 avec l'installation d'une caméra timelapse (prise de photo toutes les 30 min) sur le site de Bagnolet. Entre le 10 mars et le 9 septembre, près de 6 000 images ont été collectées et seront analysées en 2026.

Principaux travaux réalisés

La restauration de la continuité écologique sur l'axe Charente s'est poursuivie avec la finalisation en 2025 par le Département de la Charente d'une passe en enrochements régulièrement répartis au barrage de Saint-Simeux. Le linéaire de fleuve « aménagé en faveur des poissons migrateurs » est désormais de 147,4 km depuis l'océan. Si certains sites (Bagnolet, Crouin) nécessitent encore des améliorations, ces travaux constituent une étape majeure pour faciliter le déplacement des espèces.

Sur les affluents, l'engagement des structures gémapiennes a permis de réaliser plusieurs effacements et aménagements d'ouvrages, offrant aux poissons migrateurs l'accès à des habitats plus favorables.



Panorama timelapse
à Bagnolet



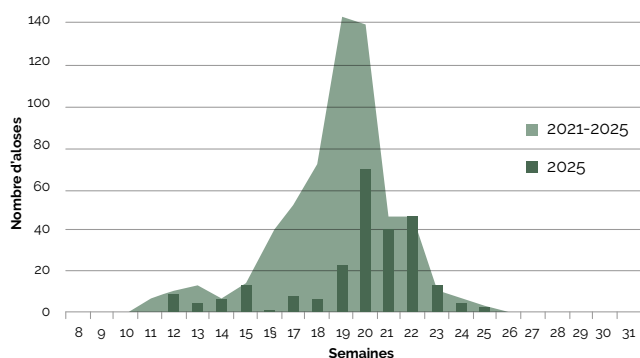
Passe à poissons en enrochements
régulièrement répartis (Saint-Simeux)

LES SUIVIS BIOLOGIQUES

Comptages à Crouin

En 2025, près de 21 800 poissons ont franchi la passe de Crouin dont 244 aloses, 413 mullets, 16 lamproies marines, 9 lamproies fluviatiles, 1 flet et 64 anguilles adultes dévalantes. Au total, 24 espèces ont été identifiées couvrant la quasi-totalité des espèces migratrices amphihalines « classiques ». Les salmonidés étaient eux absents, ayant probablement profité de la crue du printemps pour franchir le barrage submergé. Plus de 10 espèces ont été observées presque toute l'année, notamment le groupe des « poissons blancs » représentant 80 % des individus, soulignant leur besoin de déplacement et l'importance de leur libre circulation.

La présence des Grandes aloses et d'Aloses feintes fait de Crouin un des rares sites français de suivi de ces deux espèces. Une analyse de la répartition des tailles sur un échantillon permet d'avoir une idée du nombre d'individus par espèce. Ainsi, en 2025, le nombre de passages relevé est légèrement inférieur aux chiffres observés ces cinq dernières années et légèrement décalé dans le temps.



Passages hebdomadaires des aloses à Crouin (nb. ind./semaine)



Song Meter Micro 2 à Taillebourg

Suivis des migrations et conditions environnementales

La Charente accueille deux espèces d'alooses (grande alose et alose feinte) qui remontent le fleuve au printemps pour se reproduire. Afin de les localiser et d'estimer leur population, la CMCS réalise différents suivis biologiques. En 2025, l'EPTB Charente a accueilli Alicia GIRARD, stagiaire de fin d'études de 6 mois, pour y contribuer.

Cette année, le suivi annuel de la reproduction des aloses feintes sur la frayère de Taillebourg a été automatisé à l'aide du dispositif Song Meter Micro 2, installé du 11 avril au 11 juillet 2025, pour enregistrer leurs bulls (activité de reproduction). L'analyse acoustique a permis d'estimer la présence de 4 221 géniteurs à Taillebourg, soit le deuxième meilleur effectif depuis 2017.

La télémétrie des aloses

Afin d'étudier le comportement des aloses et l'impact des ouvrages sur leur montaison, un suivi par radio-télémétrie, initié en 2023, a été reconduit en 2025. Cette technique consiste à équiper certains individus d'un émetteur radio et à suivre leurs déplacements grâce à des antennes et récepteurs.

En 2025, 90 km de cours d'eau ont été équipés de 26 récepteurs, de Saint-Savinien-sur-Charente (45 km de l'océan) à Châteauneuf-sur-Charente (135 km). Seize aloses ont été marquées à Crouin, dont 4 grandes aloses.

Les premières captures ont eu lieu le 15 avril avec 2 grandes aloses qui ont profité de la crue suivante pour migrer sans être entravées par les ouvrages jusqu'à l'antenne de Châteauneuf (secteur contrôlé le plus en amont).

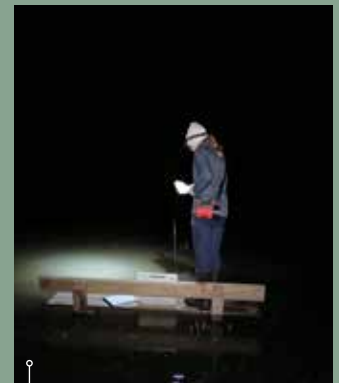
Impactées par la crue, les captures se sont déroulées du 15 mai au 6 juin et les individus marqués sont restés en aval de l'ouvrage du Solençon, 5 km au-dessus de la zone de relâché. Ces suivis contribuent à mieux comprendre le comportement des aloses et l'impact des obstacles rencontrés lors de leur migration de reproduction.



Au-delà de Taillebourg, d'autres frayères ont été actives. Avec l'aide de l'OFB (SD16 & 17), 29 frayères ont été prospectées, dont 21 ont montré une activité de reproduction, du canal du Moussard jusqu'à Basseau (Angoulême), front de migration des grandes aloses. L'activité de reproduction alors relevée a été nettement plus importante qu'en 2024, grâce à des conditions environnementales plus favorables.

Le suivi ADNe n'a pas apporté de nouvelles informations pour les aloses, mais a confirmé la présence des lamproies marines jusqu'à Ambérac, soit 210 km de linéaire colonisé. Quatre géniteurs de cette espèce ont même été observés en mai sur le radier de Châteauneuf, une première depuis 2017 en amont de la station de comptage de Crouin.

Après une année chaude (2023) et une année riche en crues (2024), les conditions environnementales ont été relativement stables en 2025, avec des températures de l'eau comprises entre 15,8°C et 26°C (lors de la saison de reproduction des aloses) et un débit moyen de 51 m³/s. En avril, une légère crue a toutefois fait chuter la température de l'eau et a accéléré le débit (197 m³/s).



Relevé de température au cours d'une nuit Aloses (25/04/25)



Carte de l'activité des frayères d'aloses en 2025



Campagne de prélèvements ADNe

Caractérisation biométrique et régime alimentaire des juvéniles d'aloses sur la Charente

Suite aux suivis de la dévalaison des juvéniles d'aloses sur la Charente en 2023 et 2024, les individus prélevés ont été conservés pour analyser leur régime alimentaire. Les alosons provenaient de milieux fluvial (eau douce) et estuarien (eau saumâtre).

L'analyse des contenus stomacaux a identifié 24 catégories de proies, allant des insectes et crustacés aux débris végétaux et microplastiques. L'importance des proies dans le régime alimentaire des alosons ont ainsi pu être déterminées selon leur milieu.

En milieu fluvial, le régime se compose surtout d'insectes et d'araignides, alors qu'en estuaire, les crustacés dominent. Pour les deux milieux, les nématodes sont présents, révélant ainsi deux types de régimes distincts influencés par le milieu.

L'étude se poursuivra en 2026 pour confirmer ces résultats.



Aloson

Photos de proies :



Diptère adulte

Mysidacés
(*Mesopodopsis slabberi*)

Le retour des jeunes anguilles à Veillard

L'étude de la limite de colonisation des jeunes anguilles (<15 cm), indicateur du recrutement fluvial, est menée tous les deux ans depuis 2009 par pêche électrique. La campagne 2025 sur la Charente et la Seudre s'est déroulée du 25 juin au 9 juillet sur 21 stations.

Sur la Charente, 1 290 anguilles ont été capturées, dont 57 % mesuraient moins de 15 cm. Sur la Seudre, les individus <15 cm représentent 66 % des 924 sujets capturés. Le nombre total d'anguilles et la proportion de petits individus sont en hausse par rapport à 2023. Le front de colonisation des <10 cm atteint 123 km de l'océan sur la Charente (station du Veillard) et 40 km sur la Seudre (station de Chez Viguiaud), des limites jamais observées depuis 2017.



Pêche électrique de capture des jeunes anguilles

La dévalaison des anguilles argentées étudiée en marais salés de la Seudre

Avec 1 000 ha de fossés à poissons, le marais salé de la Seudre constitue un site stratégique pour la production de futurs géniteurs d'anguille européenne, les anguilles argentées. De 2024 à 2028, une étude vise à quantifier cet apport et à mieux comprendre la cinétique et les facteurs influençant leur migration d'avalaison.

Un premier suivi a été réalisé entre septembre 2024 et avril 2025, sur 7 fossés en rive droite de l'estuaire, à l'aide de filets placés en sortie de casier hydraulique. 493 opérations ont permis la capture de 839 anguilles, dont 557 argentées ou en voie d'argenture (67 %), principalement des mâles (=99%). Les premières sorties ont été détectées début octobre, avec un pic à partir de la mi-novembre (dû à la chute des températures).

Afin de mieux comprendre ce phénomène, un suivi par télémétrie a été mis en place sur le fossé le plus productif. 263 individus ont été marqués avec des puces électroniques (12 mm), ou pit-tags, et réintroduits dans leur milieu d'origine. Leurs passages à la sortie des fossés sont suivis par des antennes enregistrant : leur identifiant, la date et l'heure. De nouvelles sessions de marquage auront lieu en 2026 et 2027.

L'ensemble des données sera ensuite analysé pour caractériser le rôle des marais salés dans le cycle de vie de l'anguille et sensibiliser les propriétaires aux bonnes pratiques de gestion.



Mesure des anguilles



Antenne de détection des anguilles



© FNPF - Laurent Madelon

Limitation de l'impact du Silure sur les poissons migrateurs

La pression du Silure sur les poissons migrateurs fait aujourd'hui l'objet d'un large consensus et menace la pérennité des populations de Lamproie marine, de Grande alose et d'Alose feinte sur de nombreux bassins versants, y compris celui de la Charente.

En 2023, une expérimentation d'effarouchement du silure a été menée sur trois sites du fleuve Charente, avec une analyse des données poursuivie en 2025 et présentée dans un rapport diffusé aux partenaires.

Parallèlement, le Préfet de Région a validé en mai un protocole cadre Silure couvrant les quatre grands bassins du Sud-Ouest (Charente, Dordogne, Garonne, Adour) et définissant une stratégie globale d'intervention sur la période 2025-2027. Sa déclinaison locale a été confiée à l'EPTB Charente qui a animé en 2025 un groupe de travail composé d'une quarantaine d'acteurs locaux. Cette démarche collaborative s'est concrétisée par la production d'une note d'enjeux et d'un programme d'actions qui sera engagé à partir de 2026.

Une caméra acoustique pour observer les poissons

En 2025, l'EPTB Charente a utilisé sa caméra sonar pour suivre les déplacements des poissons sans les perturber. L'outil a été installé à la sortie piscicole amont de la passe à poissons du barrage de Saint-Savinien-sur-Charente afin d'observer le comportement des aloses dans le plan d'eau amont. Trois sessions d'observation ont été réalisées entre le 6 mai et le 6 juin, couvrant 18 jours avec des débits de 42 à 87 m³/s et des marées de 40 à 92 m³/s. Un premier bilan de l'analyse de ces images sera établi en 2026.



Caméra Blueview

© Club Nature l'Avocette



Visite de la passe à poissons de Saint-Savinien avec les élèves du lycée de L'Oisellerie (20/05/25)



Intervention au Colloque LOGRAMI (27/11/25)

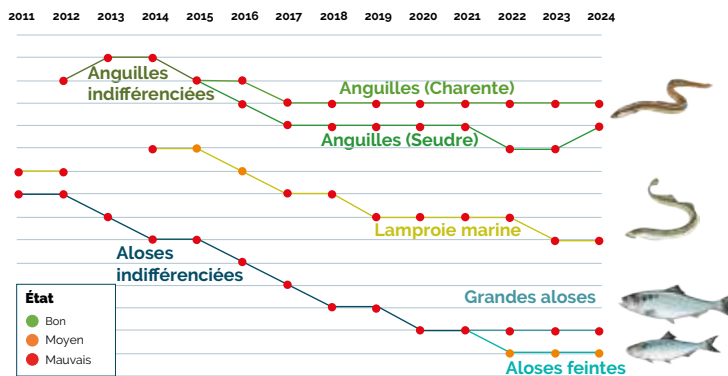
COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Plusieurs actions de communication ont été réalisées en 2025 :

- Publication du 23^e bulletin d'information « À l'écoute des migrateurs » en décembre ;
- Organisation d'une journée d'échanges techniques en octobre (plus de 40 participants) et interventions en novembre aux colloques MRM (Lyon) et LOGRAMI (Tours) ;
- Réalisation par l'EPTB Charente d'une vidéo de présentation des solutions de restauration de la continuité écologique ;
- Diffusion de 5 newsletters au cours de l'année ;
- Mobilisation de l'exposition « Poissons migrateurs » auprès de deux structures ;
- Actions de sensibilisation auprès des scolaires (Licence pro de La Rochelle, Bourcefranc, Bois, Lycée de l'Oisellerie), du grand public (Journée Mondiale des zones humides, Nuit de l'Alose, Fête de l'AAPPMA de Rochefort) et des partenaires techniques (animateurs Natura 2000) ;
- Publication d'articles dans Le Littoral (janvier) et La Lettre des rivières (février).

TABLEAU DE BORD

Le Tableau de Bord des poissons migrateurs est un outil d'aide à la gestion des espèces. Il réunit les variables d'état de leurs populations (migration, reproduction), leurs milieux (qualité de l'eau, débits, obstacles à la migration...) et des pressions (pêches professionnels et amateurs...). Le groupe de travail dédié s'est réuni le 11 mars 2025 afin d'établir le bilan et les tendances des espèces pour l'année 2024.



États et tendances des poissons migrateurs sur la Charente et la Seudre

4

Qualité DE l'eau



1 100
NOUVEAUX HA
ENGAGÉS

EN MESURES AGRO-
ENVIRONNEMENTALES
ET CLIMATIQUES (MAEC) SUR
LE BASSIN DE COULONGE-
SAINT-HIPPOLYTE

1^{ER}
DISPOSITIF
DE PAIEMENT
POUR SERVICES ENVIRONNE-
MENTAUX (PSE) DÉPLOYÉ
SUR LE BASSIN DES SOURCES
DE LA TOUVRE



37
AGRICULTEURS
ENGAGÉS

DANS LE DISPOSITIF
D'AIDES DIRECTES



15%

DE SURFACE AGRICOLE
UTILE (SAU) EN MAEC SUR
LE BASSIN DE LA GUERLIE

LES PROGRAMMES DE PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

En 2025, l'EPTB Charente a poursuivi ses actions pour la préservation de la ressource en eau à travers plusieurs démarches :

- Reconquête de la ressource en eau sur le bassin d'alimentation des captages de Coulonge et Saint-Hippolyte, en partenariat avec Eau 17 et la Communauté d'agglomération de La Rochelle ;
- Préservation des sources de la Touvre, en partenariat avec la Communauté d'agglomération GrandAngoulême ;
- Reconquête de la ressource en eau sur le bassin versant de la Guerlie, en partenariat avec les Communautés de communes Porte Océane du Limousin et Charente Limousine.



PROGRAMME DE PRÉSERVATION DES SOURCES DE LA TOUVRE

Lancement du programme

En 2025, la stratégie de préservation des sources de la Touvre a été finalisée et validée par la Commission locale de l'eau du SAGE Charente en juin 2025. Structurée autour de quatre axes et déclinée en 16 fiches actions, elle vise à préserver la qualité de l'eau et les pratiques contribuant à son maintien.

Les premières actions ont porté sur le renforcement des réseaux de suivi de la qualité de l'eau sur le bassin d'alimentation du captage de la Touvre. Plusieurs stations de mesures ont bénéficié de :

- Un suivi accru des nitrates (fréquence 12) et des pesticides (fréquence 6) sur : la Bonnière (pont des pins), la Tardoire (Roussines, Vouthon), le Trieux (Bussière Badil), la Doue (Le Bourdeix), le Bandiat (Saint-Martial de Valette, Feuillade)
- Un renforcement de l'hydrométrie par l'installation de dispositifs de lecture automatique sur les stations du Trieux (Bussière-Badil) et de la Doue (Bourdeix).

La signature de la stratégie de préservation des sources de la Touvre réalisée en 2025 à l'usine du Pontil a concrétisé l'engagement commun de GrandAngoulême, de l'EPTB Charente et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour la protection durable de la ressource en eau sur les cinq prochaines années.



Signature de la stratégie de préservation des sources de la Touvre



Protéger les zones d'infiltrations immédiates




Préserver et maintenir l'élevage



Suivre la qualité de l'eau



Préserver le bocage et les boisements


POUR CONSULTER LA STRATÉGIE
RENDEZ-VOUS SUR :
[HTTPS://BIT.LY/AAC_TOUVRE](https://bit.ly/aac_touvre)



Territoire du bassin des sources de la Touvre éligible au PSE « zones humides et prairies permanentes »

Paielements pour Services Environnementaux (PSE)

L'Agence de l'eau Adour-Garonne a déployé un dispositif de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) « zones humides et prairies permanentes », pour soutenir financièrement les agriculteurs dans leurs pratiques favorables à la préservation de la qualité de l'eau, des sols et de la biodiversité.

L'amont de l'aire d'alimentation de captage (AAC) des sources de la Touvre a été retenu pour bénéficier de ce dispositif. Positionné comme animateur du dispositif sur ce territoire, l'EPTB Charente a assuré sa présentation aux partenaires et aux agriculteurs, et un accompagnement des exploitants souhaitant s'y engager.

80 agriculteurs et une vingtaine de partenaires techniques ont participé aux réunions d'information correspondantes.

En complément, l'EPTB Charente interviendra en tant qu'expert zones humides pour la réalisation, au printemps 2026, des visites d'exploitations agricoles engagées dans le dispositif sur la partie charentaise du territoire.



Réunion de présentation des PSE

Création d'un observatoire du territoire

Un observatoire dédié aux sources de la Touvre a été créé pour suivre l'évolution de la qualité de l'eau et des dynamiques du territoire (surfaces agricoles, activités industrielles et milieux naturels), pour prévenir toute dégradation de la ressource sur le bassin versant.

PROGRAMME DE RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE L'EAU DE COULONGE ET SAINT-HIPPOLYTE

Lancé en 2022, le 2^{ème} programme de reconquête de la qualité de l'eau des captages de Coulonge et Saint-Hippolyte se poursuit. En 2025, son animation a permis d'engager des actions (réseau de fermes pilotes

zéro herbicide en vigne, MAEC) et de lancer de nouvelles initiatives (aides directes, financements innovants, filières céréales durables).

Aides directes pour les agriculteurs

Co-construit avec les partenaires agricoles, ce dispositif accompagne financièrement les agriculteurs dans leur changement de pratiques.




Quatre mesures ont été proposées sur les zones les plus sensibles du territoire :

- Mesure 1 : Conversion en cultures à bas niveau d'intrants ;
- Mesure 1 bis : Bonification de la MAEC prairies ;

- Mesure 2 : Aide au développement du désherbage mécanique ;
- Mesure 3 : Gestion de l'interculture, sur les sous-bassins du Malémont et du Tourtrat.

43 dossiers ont été engagés. L'animation et les diagnostics ont été assurés par l'EPTB Charente, avec notamment l'appui en Charente-Maritime de la Chambre d'Agriculture.

Résultats de la campagne 2025 :

	 DOSSIERS	 HECTARES FINANCÉS	 MONTANT ENGAGÉ
Mesure 1	10	63	17 677 €
Mesure 1 bis	27	141	14 141 €
Mesure 2	2	16	1 264 €
Mesure 3	4	38	6 196 €

Actions en vigne

Suite à des non-conformités en fosétyl (fongicide anti-mildiou), l'ARS et la DDTM de Charente-Maritime ont demandé à la Communauté d'Agglomération de La Rochelle d'élaborer un programme d'actions préventif, dans le cadre d'une procédure de dérogation, avec une obligation de résultats.

Ce programme d'actions a été élaboré par l'EPTB, en concertation avec le Groupe technique Vigne, et validé en comité de pilotage en juillet 2025. En 2026, l'EPTB assurera l'animation et la coordination globale du programme d'actions, le suivi des engagements des partenaires ainsi que la production des outils de communication et fiches leviers à destination des partenaires et des viticulteurs.

Porté par l'EPTB Charente avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Né, le réseau de fermes pilotes « 0 herbi en vigne, c'est possible ! » se poursuit. Grâce aux références acquises sur les itinéraires techniques sans herbicide, trois années de données ont été collectées sur 15 exploitations et le déploiement d'une communication auprès de l'ensemble des partenaires a été initié.



Groupe technique Vigne

Concours « J'agis pour préserver l'eau » (2024-2025)

Organisé par Eau 17, l'Agglomération de La Rochelle et l'EPTB Charente, ce concours invite agriculteurs et communes présents sur des bassins d'alimentation de captages à illustrer par une photo leur engagement pour la préservation de la qualité de l'eau. Pour cette deuxième édition, 20 agriculteurs et 6 communes ont soumis une photo évoquant leur action. La remise des prix aux lauréats s'est tenue le 14 avril 2025 à bord du Bernard Palissy II, en présence des élus.



Remise des prix – Concours "J'agis pour préserver l'eau"

Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

En qualité d'opérateur, l'EPTB Charente pilote deux projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) :

- Le PAEC du bassin d'alimentation des captages de Coulonge et Saint-Hippolyte avec 12 MAEC proposées. Plus de 70 dossiers ont ainsi été déposés, soit 1139 ha supplémentaires engagés et rémunérés pendant 5 ans.
- Le PAEC de la Haute Vallée de la Seugne et ses affluents. La totalité de l'enveloppe attribuée a été consommée (210 K€ sur 5 ans), soit 98 ha engagés sur 5 ans.



GRANDES CULTURES

475

hectares engagés

648 K€



VIGNE

328

hectares engagés

520 K€



CRÉATION DE PRAIRIE

244

hectares engagés

436 K€



ÉLEVAGE

92

hectares engagés

107 K€

Accompagnement renforcé sur les sous-bassins versants du Malémont et du Tourtrat

Du fait d'une qualité de l'eau particulièrement dégradée, les sous-bassins versants du Malémont et du Tourtrat, affluents de la Soloire, bénéficient d'un accompagnement renforcé.

Sur le Malémont, un Plan de Gestion Agro-environnemental a été initié à Macqueville. Piloté par la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime, en lien avec l'EPTB Charente, ce dispositif collectif vise à identifier les axes de ruissellements et à proposer avec les acteurs locaux (agriculteurs, élus, syndicat de bassin, etc.) des aménagements adaptés à la commune. En parallèle, trois réunions de travail et une réunion publique ont été organisées en 2025 pour présenter aux acteurs du territoire les enjeux locaux et co-construire un plan d'action partagé.

Sur le Tourtrat, 2025 a été consacrée au renforcement du suivi qualité et au diagnostic agricole et non agricole, partagé avec les acteurs locaux. Toutes les exploitations agricoles ont été visitées par la Chambre d'Agriculture de la Charente, cinq nouvelles stations de suivi qualité ont été suivies par le BNIC, et la laiterie de Réparsac a réalisé un diagnostic de son process. Les résultats seront restitués aux acteurs en 2026.

Actions engagées en grandes cultures

En 2025, les céréaliers ont pu bénéficier du dispositif d'aides directes. Une aide spécifique a par ailleurs été élaborée pour les exploitations situées en zone prioritaire « Vallées de la Charente et Boëme », et sera mise en œuvre dès 2026.

En parallèle, de nouvelles actions adaptées au contexte local et aux besoins des agriculteurs ont été co-construites pour 2026, lors d'ateliers de concertation initiés par le Groupe technique Grandes Cultures. Par ces échanges, a été relevé le besoin de renforcer les connaissances des agriculteurs et conseillers sur la maîtrise des plantes indésirables (ray-grass, chardon, ambrosie, etc.) pour améliorer l'analyse et l'adaptation des stratégies de gestion de chaque exploitation. Des groupes d'agriculteurs seront ainsi suivis par des conseillers, favorisant les échanges et la mutualisation des pratiques.

Filière céréales à pailles durables

En lien avec le collectif filières initié en 2024, l'EPTB Charente s'est engagé avec Eau 17 dans l'animation d'une démarche céréales durables sur les territoires de Coulonge et Saint-Hippolyte, Arnoult/Lucérat et Landrais.

Ce travail a abouti à l'élaboration d'une charte qualité de l'eau pour le blé panifiable, à l'engagement d'une centaine d'hectares d'agriculteurs au sein d'une filière U (coopérative U) avec le référencement d'une baguette régionale issue de ces blés sous charte dans les magasins U de Nouvelle-Aquitaine. En lien avec les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), l'intégration de ce pain « blés durables » dans la restauration collective locale a aussi été initié.

Un partenariat est aussi en cours avec Bleu Blanc Cœur pour développer une filière Lin à Bas Niveaux d'Intrants.



Lancement de la filière Baguette régionale de la coopérative U

STRATÉGIE LOCALE DU BASSIN VERSANT DE LA GUERLIE

En 2025, l'EPTB Charente a poursuivi l'animation de la Stratégie Locale du bassin versant de la Guerlie, avec plusieurs actions menées au cours de cette troisième année de programmation.

Avec l'appui de Prom'Haies, l'EPTB Charente a lancé la réalisation d'un plan de gestion agro-environnemental à l'échelle du bassin versant.

Après identification collective des zones sensibles au ruissellement, un diagnostic des pratiques agricoles et du patrimoine bocager a été réalisé en concertation avec les agriculteurs et communes concernés. Un temps collectif a aussi permis de rappeler les mécanismes du ruissellement et ses effets sur le développement des cyanobactéries dans la retenue. Des recommandations de gestion des parcelles et des haies, et des préconisations de plantation de nouveaux linéaires, seront proposées à l'issue de l'étude. Une animation dédiée sera réalisée dès 2026 pour la mise en œuvre des prescriptions de l'étude.

Une étude foncière confiée à la SAFER Nouvelle-Aquitaine a permis de dresser un état des lieux de la situation agricole et foncière autour de la retenue par l'identification des intentions (vente, échange, discussion) des propriétaires et des exploitants vis-à-vis de leurs parcelles. Les taux de réponse sont encourageants : 74 % des propriétaires et 83 % des exploitants contactés ont répondu au questionnaire correspondant.



Journée technique « Plan de Gestion Agro-Environnemental »

Les zones humides tampons aux arrivées de la Treize et de la Charente dans la retenue ont été fauchées et les résidus de fauche exportés, afin de limiter les apports de nutriments (azote et phosphore) captés par les végétaux (azote et phosphore) favorisant les cyanobactéries. L'analyse des résidus de fauches a relevé près de 250 kg d'azote et 25 kg de phosphore soustraits au milieu.



AVANT



APRÈS

Fauche de la zone humide tampon de la Treize

5 SAGE

DU Bassin DE LA
Charente



5 RÉUNIONS

3 CLE, 2
COMMISSIONS
THÉMATIQUES



122

DOSSIERS
SOUMIS À LA CLE
POUR INFORMATION
OU AVIS

RECEMA



66 STATIONS

DE SUIVI DE
LA QUALITÉ DE L'EAU
ET DES MILIEUX
AQUATIQUES



**13
STRUCTURES**

LOCALES
PARTENAIRES

**31
SITES**

DE MESURES DES DÉBITS
DES COURS D'EAU (DONT
13 ÉQUIPÉS DE STATIONS
D'ENREGISTREMENT
AUTOMATIQUE)

SAGE CHARENTE

Structure porteuse du SAGE Charente, l'EPTB Charente assure l'appui administratif et technique à la Commission Locale de l'Eau (CLE), présidée par Alain Burnet, vice-président de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan.

La composition de la CLE a évolué en 2025. Mme de Lamarre, Présidente du SYMBA, a été remplacé par M. Barousseau en juillet, et M. Mugnier, élu départemental de la Charente, a été remplacé par M. Sourisseau en octobre.

Bureau de la CLE

En 2025, le Bureau ne s'est pas réuni en séance mais ses membres — 12 élus, 7 représentants des usagers et 3 représentants de l'État — ont été consultés par voie dématérialisée tout au long de l'année pour examiner les dossiers soumis pour avis à la CLE.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

Entre 2011 et 2014, la CLE a créé 5 commissions géographiques et 5 commissions thématiques pour élargir la concertation autour du SAGE Charente. Deux commissions ont été réunies en 2025.

Commission thématique Participation, communication, organisation des acteurs

17/11/2025

Présidée par Margarita SOLA, Vice-présidente de la CLE, cette séance a marqué le lancement de l'évaluation technique et juridique du SAGE Charente, confiée à cette commission par la CLE le 6 octobre 2025. La méthodologie et le calendrier proposés y ont été présentés.

Commission thématique Qualité, Intrants et rejets polluants

12/12/2025

Présidée par Bernard MAINDRON, Vice-président de la CLE, cette séance préparatoire à la CLE du 3 février 2026 a permis de valider l'approche méthodologique enrichie en 2025, de présenter le zonage des Zones à Enjeux Environnementaux (ZEE) relatif à l'assainissement non collectif, et d'échanger sur les perspectives de mise en application et d'accompagnement financier.

Séances plénières de la CLE

La CLE s'est réunie à trois reprises en 2025. Parmi les principaux points à l'ordre du jour :

17 janvier 2025

- Avis favorable : programmes d'action des Projets de Territoires pour la Gestion de l'Eau (PTGE) Seugne et Charente aval Bruant.

17 juin 2025

- Avis favorable :
 - Programmes d'actions Re-Sources de 7 captages en Charente (2025-2030) et de 3 captages en Sud-Vienne (2025-2027) ;
 - Programmes d'actions ZSCE (Zones Soumises à Contraintes Environnementales) des 3 captages Sud-Vienne ;
 - Programme d'actions de préservation du captage sensible des sources de la Touvre, co-porté par l'EPTB Charente et GrandAngoulême ;
 - Nouvelles valeurs seuils de gestion d'étiage sur l'Arnoult et leur expérimentation avec l'OUGC Saintonge (pendant 3 ans) ;
 - Implantation d'un nouveau piézomètre (amont du bassin de l'Arnoult) et indicateur proposé au piézomètre de Sainte-Radegonde.
- Adoption : Tableau de bord 2023 de mise en œuvre du SAGE Charente.

6 octobre 2025

- Élection de Mme De LAMARRE à la présidence de la commission géographique Charente médiane.
- Avis favorable : labellisation en EPAGE du Syndicat du Bassin Versant du Né.
- Validation de la méthodologie d'évaluation technique et juridique du SAGE Charente.
- Information : avancement des PTGE et PAGQ (Programmes d'Actions de Gestion Quantitative) sur le bassin de la Charente.
- Avis favorable : dossier de demande d'autorisation unique de prélèvements (AUP) de l'Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) COGEST'EAU (16).

Séance plénière de CLE du 17 juin 2025



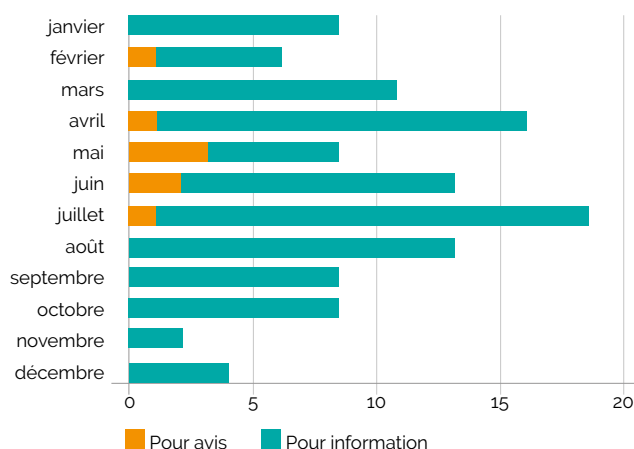
AVIS DE LA CLE ET DE SON BUREAU

En 2025, la CLE a examiné 122 dossiers transmis par les services de l'État au titre du Code de l'environnement : 8 pour avis et 114 pour information.

Parmi les dossiers notables :

- Demande d'autorisation environnementale (DAE) pour l'exploitation du forage Soenna 2 à usage thermal à Jonzac (17) ;
- Mise en conformité de la microcentrale hydroélectrique du Moulin de Mattard à Châteauneuf-sur-Charente (16).

Répartition mensuelle de la réception de dossiers 2025



MISE EN ŒUVRE DU SAGE CHARENTE

Identifier des Zones à Enjeu Environnemental (ZEE) pour prioriser les contrôles de l'Assainissement Non Collectif (ANC)

Mandaté en 2022, le bureau d'études AMONia Environnement a finalisé en 2025 l'identification des ZEE du territoire du SAGE Charente, où le contrôle et la réhabilitation des ANC doivent être prioritaires. Ces zones résultent du croisement entre les pressions liées aux ANC et les enjeux de préservation des milieux aquatiques. Les résultats ont été partagés avec les acteurs du bassin notamment lors de la commission thématique « Qualité, Intrants et rejets polluants » en décembre 2025. Les ZEE seront proposées pour validation en CLE début 2026.



Carte des secteurs proposés comme ZEE

Harmoniser et valoriser les suivis qualité d'eau

Afin d'évaluer globalement l'état de la ressource en eau et des milieux aquatiques à l'échelle du SAGE Charente, la CLE a approuvé en 2021 et 2023 la mise en place d'un réseau de suivi plancher, devenu référence pour les bilans pluriannuels. En 2025, les bilans des périodes 2016-2018 et 2019-2021 sont disponibles. Cette même année, une nouvelle version de l'outil en ligne e-qualité a également été déployée, avec de

nouveaux outils « expert » pour approfondir l'analyse des données par les services techniques de l'EPTB Charente, ses membres et ses partenaires.



CONSULTATION DES DONNÉES DE QUALITÉ SUR : WWW.CHARENTE-E-QUALITE.COM

Tableau de bord

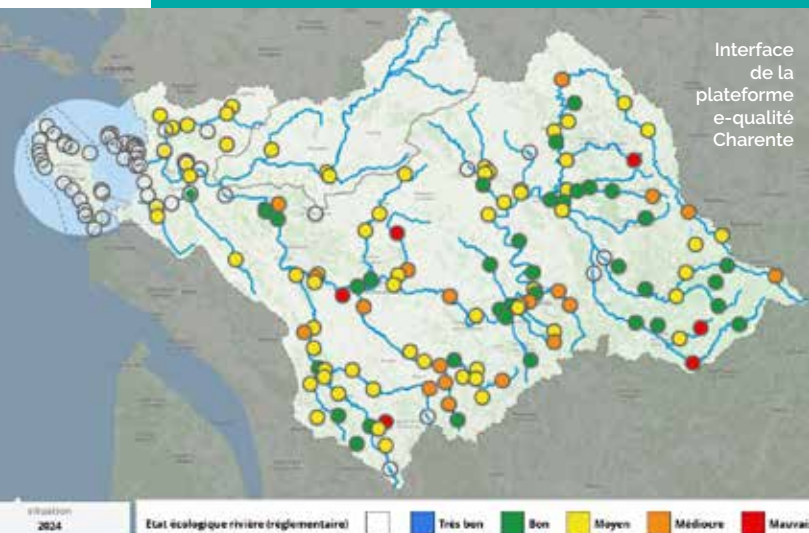
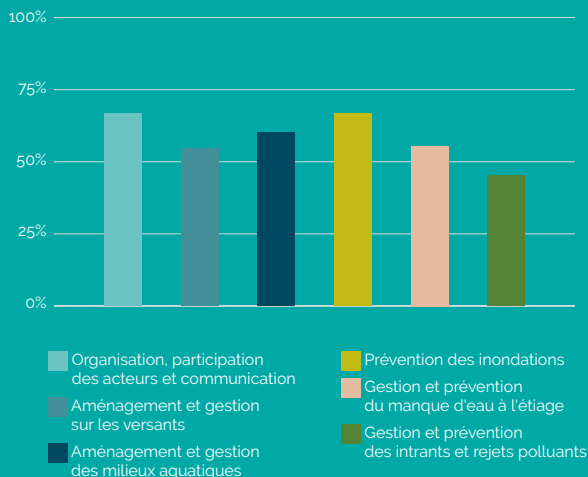
Outil essentiel pour la connaissance de la mise en œuvre du SAGE, le tableau de bord 2023 de suivi et d'évaluation du SAGE a été validé par la CLE en 2025.

Après 6 années de mise en œuvre, une démarche d'évaluation technique et juridique a été lancée en 2025 pour éclairer la CLE sur la nécessité de prolonger, modifier ou réviser le SAGE Charente (partiellement ou totalement).



POUR EN SAVOIR PLUS :
[HTTPS://BIT.LY/TDB_SAGE_CHARENTE](https://bit.ly/TDB_SAGE_CHARENTE)

Avancement du SAGE Charente (orientations engagées en 2023)



Développer et adapter les dispositifs de suivi pour mesurer les flux polluants

En application du SAGE Charente, l'EPTB Charente a poursuivi l'instrumentation hydro-métrique des stations « plancher » de suivi de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Par ailleurs, une campagne spécifique de suivis des flux a été lancée sur la Charente médiane de l'amont d'Angoulême jusqu'à l'estuaire et des points de captage pour l'eau potable de Coulonge et Saint-Hippolyte. Sur 12 stations situées sur le fleuve et ses principaux affluents, des suivis quantitatifs d'hydrométrie et de qualité de l'eau ont été coordonnés et couplés. Ils permettront de mesurer les contributions relatives des différents secteurs du bassin vis-à-vis des nitrates et des pesticides. Une synthèse de l'opération sera réalisée début 2026.



Opérations de prélèvements pour la campagne de suivis en flux sur la Charente médiane

Réviser, préciser ou conforter les débits de référence et les objectifs de gestion de l'étiage

Dans le cadre du SAGE Charente, l'EPTB Charente a poursuivi plusieurs études visant à préciser les débits de référence et de gestion de l'étiage sur certains secteurs du bassin du fleuve Charente (Arnoult, Antenne, Touvre).

**RECEMA -
RÉSEAU
D'ÉVALUATION
COMPLÉMENTAIRE
DE L'ÉTAT DE L'EAU
ET DES MILIEUX
AQUATIQUES**

Complémentaire aux autres réseaux de suivi du bassin Charente, le RECEMA permet d'acquérir et de valoriser des données sur l'état de l'eau et des milieux aquatiques du fleuve Charente et de ses affluents. Il contribue également au suivi des stations planchers du SAGE Charente (paramètres qualité de l'eau et débits). En 2025, ce dispositif partenarial a rassemblé 12 structures locales (9 syndicats mixtes compétents en GEMAPI et 3 EPCI) en collaboration avec l'EPTB Charente. Grâce à un partenariat avec le Département de Charente-Maritime, les résultats sont exploités à l'échelle du bassin via l'outil AquaTIC.



© Hydroinvest

Opération de jaugeage sur le Bandiat à Feuillade



Localisation des stations suivies dans le cadre du RECEMA Charente en 2025

*GEMAPI : gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

Le RECEMA comprend un volet de suivi de la qualité de l'eau et de l'état des milieux aquatiques, pour lequel plusieurs actions ont été menées en 2025 :

- coordination du groupement de commandes et suivi technique, administratif et financier de la programmation 2025 comprenant 66 stations concernées avec :
 - 260 analyses de macropolluants sur 42 sites ;
 - 268 analyses de contaminants fécaux (bactériologie) sur 49 sites ;
 - 61 analyses de pesticides sur 12 sites ;
 - 83 déterminations d'indicateurs hydrobiologiques (macroinvertébrés et diatomées) sur 43 sites ;
- synthèse des résultats de 2024 ;
- préparation de la programmation 2026.

Le RECEMA comprend également un volet hydro-métrique de mesures quantitatives de hauteur d'eau et de débits en rivières, avec en 2025 :

- coordination du groupement de commandes et suivi technique, administratif et financier de la programmation 2025 comprenant 18 stations concernées avec :
 - installation de 3 nouvelles sondes d'enregistrement (hauteurs d'eau) ;
 - maintenance technique de 15 sondes d'enregistrement (hauteurs d'eau) ;

- réalisation de 29 jaugeages ayant permis d'établir la relation entre hauteurs d'eau et débits sur 5 sites.

- développement d'outils d'automatisation de la bancarisation des données recueillies depuis 2023 ;
- préparation de la programmation 2026.

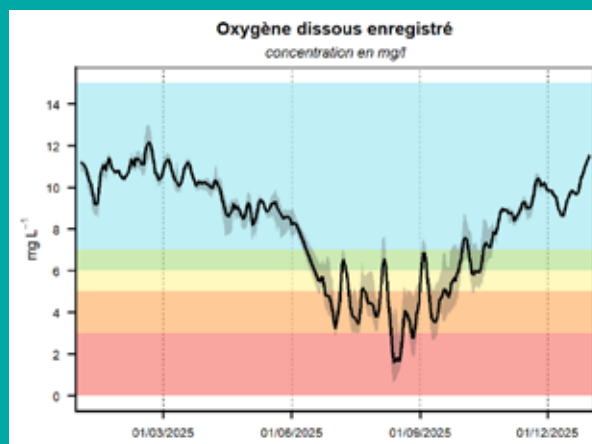
Associées, ces actions permettront de mieux suivre les origines et la dispersion des polluants au sein du bassin du fleuve Charente.



Opération de prélèvement d'eau pour le suivi de la qualité sur le Né à Salles d'Angles

SUIVI EN HAUTE FRÉQUENCE DE L'ESTUAIRE

Secteur de transition entre fleuve et mer, l'estuaire de la Charente présente un fonctionnement encore peu connu. La dynamique du bouchon vaseux (zone mouvante riche en sédiments) peut, selon sa composition, nuire à la biodiversité. Pour mieux le suivre et le comprendre, l'EPTB Charente utilise une sonde multiparamètres intégrée au réseau MAGEST (Mesures Automatisées pour l'Observation et la Gestion des Estuaires nord aquitains). Placée dans l'estuaire de la Charente, cette sonde enregistre en continu la température, la conductivité, le pH, la turbidité et la concentration en oxygène dissous du fleuve. Ces données sont télétransmises quotidiennement sur nos plateformes. Dans ce cadre, l'EPTB Charente participe au comité technique du réseau MAGEST afin d'analyser les données, et collabore avec le laboratoire EPOC pour l'entretien et la maintenance de la sonde.



Concentration en oxygène dissous entre mi-août et mi-septembre à Tonnay-Charente

6 Communication ET sensibilisation



1 965
PERSONNES
SENSIBILISÉES
LORS D'ÉVÉNEMENTS/
INTERVENTIONS

296 ENFANTS

AYANT PARTICIPÉ AU
PROJET PÉDAGOGIQUE
2024-2025



SITE INTERNET

20 000
VISITEURS

SOIT +3%
DE FRÉQUENTATION
PAR RAPPORT À 2024

85% DE NOUVEAUX
VISITEURS



29
UTILISATIONS

DES MAQUETTES
PÉDAGOGIQUES DONT
6 PAR DES PARTENAIRES



RÉSEAUX SOCIAUX

f **1 643 ABONNÉS**
+ 111 NOUVEAUX ABONNÉS

in **1 155 ABONNÉS**
+ 221 NOUVEAUX ABONNÉS

@ **391 ABONNÉS**
+ 28 NOUVEAUX ABONNÉS

X **373 ABONNÉS**

EDUC'EAU

En tant que lauréat de l'appel à projet Educ'Eau de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, l'EPTB Charente a poursuivi et lancé des actions de sensibilisation.

Projet pédagogique

Après une première édition réussie, le projet pédagogique « Puisque chaque goutte compte, il faut viser la sobriété » a été reconduit pour l'année scolaire 2024-2025.

En 2025, 14 classes (296 élèves) de CE2 à CM2 du bassin Charente y ont participé. Un nombre inférieur à l'année précédente du fait d'une réorganisation des séances pour renforcer l'accompagnement des classes et leur permettre une meilleure appropriation des notions.

Chaque classe a bénéficié de cinq séances combinant travail en classe et sortie sur le terrain pour découvrir

le parcours complet de l'eau, ses usages et sa préservation face au changement climatique. Animées par des associations d'éducation à l'environnement missionnées par l'EPTB, et avec l'intervention d'experts locaux de la gestion de l'eau, ces interventions ont offert une approche concrète des enjeux de l'eau sur le territoire et des actions possibles pour la préserver. Grâce à cela, les élèves sont devenus de véritables relais de sensibilisation auprès de leur entourage.

Pour poursuivre cette dynamique, le projet pédagogique est renouvelé pour l'année scolaire 2025-2026.



Séances du projet pédagogique en classe et sur le terrain



Marches du fleuve

En 2025, l'EPTB Charente a lancé « Les Marches du Fleuve », une initiative citoyenne visant à mobiliser habitants, associations et collectivités autour de la préservation de la qualité de l'eau par le nettoyage des berges et la sensibilisation.

La première édition s'est déroulée à l'occasion de la journée mondiale du nettoyage de la planète, sur deux sites proches de la source du fleuve : le lac de Lavaud et la retenue de la Guerlie. Près de vingt participants ont ramassé environ 300 litres de déchets au cours de la matinée, à travers plusieurs parcours adaptés et commentés.

Parmi les déchets collectés, un sac de canettes a été remis au Téléthon pour être valorisé.

Organisée en partenariat avec les acteurs locaux, cette journée a renforcé la cohésion locale autour d'un projet commun et marque une première étape dans la structuration des « Marches du Fleuve » visant à se déployer durablement sur l'ensemble du bassin.

Partenaires de l'événement :

Calitom, SYDED de Haute-Vienne, communauté de communes Porte océane du limousin, communauté de communes Charente limousine, commune de Pressignac, commune de Videix, fédération de chasse de Charente, SMACA, réserve naturelle de l'astroblème de Rochechouart-Chasseron, base nautique des Lacs de Haute-Charente.



Présentation du site aux participants



Don de canette au Téléthon



Partenaires de l'événement

Carrefour des Gestions Locales de l'Eau à Rennes (janvier 2025)



Journée Mondiale de l'Eau à Saintes (mars 2025)



Rencontre écocitoyenne à Cognac (avril 2025)



Semaine Européenne du Développement Durable à la Société nationale des poudres et explosifs d'Angoulême (septembre 2025)



« Ralentir l'eau, un enjeu commun pour adapter nos territoires » à Bordeaux (octobre 2025)



Utilisation des maquettes sur le territoire

MAQUETTES PÉDAGOGIQUES

L'EPTB Charente a poursuivi l'utilisation de ses maquettes pédagogiques lors de ses interventions auprès du grand public et des professionnels, notamment dans le cadre de formations. Ces outils concrets et visuels rencontrent un réel succès et constituent un appui précieux pour les actions de sensibilisation.

Mobilisées par l'EPTB Charente et par ses partenaires, 2 270 personnes (en 2025) ont été sensibilisées grâce à ces supports, adaptés aussi bien aux débutants qu'aux professionnels.

Trois maquettes sont disponibles : une consacrée au bassin versant (inondations, sécheresses, qualité de l'eau, ruissellement, zones humides), une dédiée à la continuité écologique (circulation de la biodiversité aquatique et des sédiments) et une sur les marais rétro-littoraux (fonctionnement et enjeux).



POUR PLUS D'INFORMATION :
[BIT.LY/MAQUETTES_PEDAGOGIQUES](https://bit.ly/maquettes_pedagogiques)

Inauguration du Jardin de la Maison de l'Eau à Saint-Fraigne (juin 2025)



Oléron durable festival à Grand-Village-Plage (juillet 2025)



Intervention à Hennessy à Cognac (septembre 2025)



©Fabian MONCHATRE

ÉVÉNEMENTS

Au cours de l'année 2025, l'EPTB Charente a poursuivi ses actions de sensibilisation auprès des habitants du bassin versant à travers de nombreux événements et rencontres.

Au total, 1 965 personnes ont découvert les missions de l'EPTB Charente et ont été sensibilisées aux enjeux liés à l'eau.

L'EPTB Charente est également intervenu au-delà de son territoire :

- à Rennes lors du Carrefour des Gestions Locales de l'Eau ;
- à Bordeaux lors de la journée « Ralentir l'eau, un enjeu commun pour adapter nos territoires » (Agence de l'eau Adour-Garonne et Plateforme des bonnes pratiques pour l'eau).

Ces actions, de plus en plus diversifiées, renforcent les coopérations et les échanges sur les problématiques communes de la gestion de l'eau.



Intervention auprès de lycéens de Pons et du Pays-Bas à Saintes (octobre 2025)

Compte financier unique 2025*

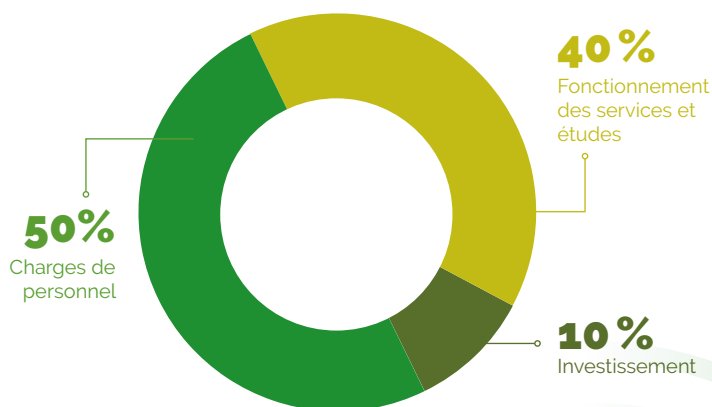
LES DÉPENSES

Compte-tenu des missions exercées par l'EPTB Charente, l'essentiel des dépenses relève du fonctionnement. Les dépenses d'investissement concernent majoritairement la gestion du barrage de Lavaud, le développement de la plateforme E-tiage, le logiciel de vulnérabilité aux inondations et le matériel hydrométrie.

Pour la section de fonctionnement, les dépenses réalisées représentent **2 763 058,59 €**.

Pour la section d'investissement, les dépenses réalisées représentent **291 197,45 €**.

Compte financier unique 2025 :
Dépenses



LES RECETTES

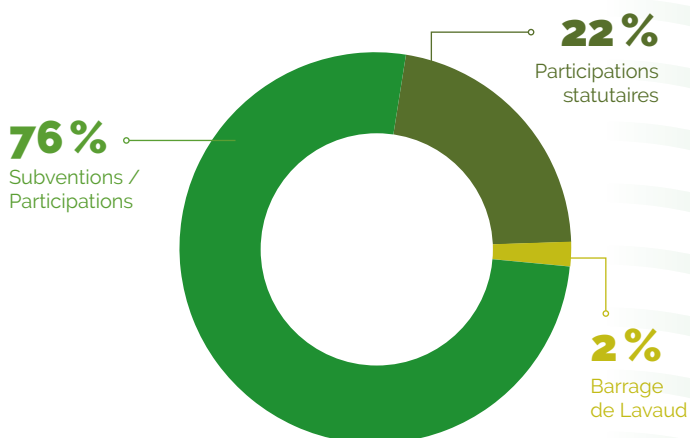
L'EPTB Charente n'a pas de fiscalité propre. Ses recettes dépendent des contributions de ses membres sur la base des participations prévues dans les statuts. Il perçoit également une redevance pour l'exploitation du barrage de Lavaud.

L'EPTB Charente a par ailleurs un effet levier qui lui permet de mobiliser des cofinancements, notamment de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, de l'Etat (fonds Barnier), de l'Union européenne (fonds européen de développement régional), et autres organismes.

Les recettes annuelles réalisées représentent **2 925 367,42 €**.

Il faut noter que la réception des subventions est décalée dans le temps.

Compte financier unique 2025 :
Recettes



*Hors budget annexe lié à la gestion du bâtiment administratif en copropriété

L'équipe de l'EPTB Charente

30 AGENTS
ÂGE MOYEN 35,8 ANS
2 FILIÈRES
 TECHNIQUE
 ET ADMINISTRATIVE

Effectifs au 31 décembre 2025 :

- 12 agents titulaires
- 17 agents contractuels
- 1 agent mis à disposition par le Département de la Charente
- 4 étudiants stagiaires (3 stages de 6 mois, 1 stage découverte de 1 semaine)

Les membres de l'EPTB Charente

DÉPARTEMENTS



RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE



COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET D'AGGLOMÉRATION



SYNDICATS DE BASSIN VERSANT



RÉUNIONS TENUES EN 2025

Plusieurs séances, réunissant les membres de l'EPTB Charente ont eu lieu :

31 janvier

Comité syndical

28 mars

Comité syndical

09 septembre

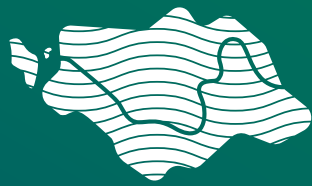
Bureau syndical

15 octobre

Comité syndical

05 décembre

Bureau syndical



EPTB CHARENTE

Établissement Public Territorial
de Bassin Charente

Siège :

5, rue Chante-Caille
ZI des Charriers

17100 SAINTES

T. 05 46 74 00 02

eptb-charente@fleuve-charente.net

Antenne locale :

Le Paradis, 16430 BALZAC

www.fleuve-charente.net



*Document réalisé
avec le concours financier de :*

